



Déclaration liminaire de Bertin CHENILCO

***Secrétaire général du Syndicat des agent·e·s des Finances Publiques CGT
Guadeloupe***

**À l'occasion de la venue de Madame Amélie VERDIER, Directrice
Générale des Finances Publiques**

Madame la Directrice Générale,
Monsieur le Directeur Régional,
Mesdames et Messieurs les chefs de pôle,
Mes Cher·e·s collègues des organisations syndicales du département.

Au nom de l'ensemble des militantes et militants du Syndicat des agent·e·s des Finances Publiques CGT de Guadeloupe, au nom de nos mandant·e·s et de tous les personnels de la DGFIP de notre archipel, je vous souhaite la bienvenue sur notre territoire, en pays Guadeloupe. C'est la première fois depuis la fusion de la DGI et de la DGCP, en 2008, qu'un·e Directeur·trice Général·e des Finances Publiques nous rend visite.

Votre venue s'inscrit dans le cadre du dialogue social, et nous savons que ces échanges, lorsqu'ils sont sincères, peuvent faire bouger les lignes. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous voulons vous dire les choses directement, franchement et sans détour, avec la lucidité et la conviction qui animent la CGT depuis toujours.

Nous saluons une femme à la tête de la DGFIP : un symbole fort.

Permettez-nous également de saluer votre nomination.
Voir une femme diriger une administration comme la DGFIP est un symbole fort. C'est le signe que la compétence et la détermination ne connaissent ni genre, ni hiérarchie figée.

Mais ce symbole doit maintenant se traduire dans les actes.

Nous espérons que cette direction féminine saura porter une gouvernance à visage humain, fondée sur l'écoute, la justice et l'égalité réelle.

C'est donc avec respect, mais sans complaisance, que nous vous adressons cette parole syndicale : une parole lucide, constructive et profondément attachée au service public.

1. Le service public au bord de la rupture

Madame la Directrice Générale, la situation du service public, en Guadeloupe comme ailleurs, est alarmante. Les politiques d'austérité qui se succèdent depuis des années ont profondément abîmé notre institution : suppressions d'emplois, fermetures de services, dématérialisation imposée, surcharge permanente. À la DGFIP, ces choix se traduisent par une perte de sens, une fatigue généralisée, et un découragement croissant des personnels.

Ici, en Guadeloupe, chaque poste supprimé se ressent immédiatement.

Quand un·e agent·e part, c'est tout un service qui vacille. Les délais explosent, la qualité du service se dégrade, la tension monte. Le service public ne peut pas vivre avec toujours moins de bras pour toujours plus de besoins.

Nous exigeons donc un moratoire immédiat sur les suppressions de postes, et la réouverture d'emplois dans les trésoreries, les SGC, les SIP, les SIE... **Nous exigeons aussi, le maintien dans le département, des lauréats CIS et des listes d'aptitudes de C en B.**

Nos collègues ne peuvent plus continuer à tenir à bout de souffle un service public déjà exsangue. **Il est important de conserver, en local, les compétences des agent·e·s expérimenté·e·s.**

2. Dialogue social : le reconstruire, l'ancrer, le faire vivre

Nous savons reconnaître les efforts accomplis.

La direction régionale actuelle a permis de rétablir un climat plus apaisé, après des années marquées par le mépris et la défiance. Le passage d'un certain « rothé » dans notre département demeurera une injure que nous avons combattue vaillamment en pénal. Les choses sont différentes aujourd'hui.

Mais le dialogue social ne doit pas se limiter à des échanges de façade, car empêché par des décisions trop centralisées. Il doit désormais se transformer en outil de coconstruction réelle. En local, lorsque les représentant·e·s des personnels sont écouté·e·s et entendu·e·s, les choses se font naturellement, dans l'intérêt des usagers et des personnels.

Vendredi 24 octobre 2025, vous allez inaugurer le bâtiment abritant la nouvelle Direction locale. Songez à ce moment, que ce sont les jours de grèves d'agent·e·s et de militant·e·s, en premier lieu de la CGT qui ont permis son édification. Songez à la détestation que leur a renvoyé un certain DRFiP, parce qu'ils ont exigé d'être dans des locaux sécurisés. La décision est venue d'un ministre pour faire taire les aboiements de ce DRFiP.

Les agent·e·s, eux, continuent de souffrir :

- de conditions de travail dégradées,
- d'un manque chronique de moyens,
- d'un sentiment d'abandon administratif, notamment dans les gestions hors département.

Nous exigeons la continuité d'un dialogue social de proximité, fondé sur la transparence, la confiance et le respect mutuel. C'est sur le terrain que se joue la qualité du service public, pas dans les couloirs ministériels.

3. Mobilité, mutations et justice ultramarine

Les agent·e·s ultramarin·e·s ne doivent plus être les oublié·e·s du système.

Les difficultés liées à la mobilité, aux déménagements, aux mutations, sont des sources d'injustice criante.

Aujourd'hui, trop d'agent·e·s d'Outre-mer sont affecté·e·s loin des grands aéroports, ce qui les contraint à financer eux-mêmes une partie de leur trajet pour les congés bonifiés.

Or certaines administrations pratiquent la prise en charge "porte à porte" — c'est cette égalité de traitement que nous réclamons.

De même, des agent·e·s qui obtiennent leur mutation outre-mer avant quatre ans d'ancienneté se retrouvent dans l'impossibilité financière de rejoindre leur poste. C'est une aberration.

Nous demandons donc :

- **la prise en charge complète des frais de déménagement,**
- **une application bienveillante du dispositif "porte à porte" pour les congés bonifiés,**
- **et une gestion administrative localisée, respectueuse des réalités guadeloupéennes.**

Il n'est pas acceptable qu'un·e agent·e doive renoncer à servir son territoire pour des raisons financières.

4. Contrôle fiscal : priorité affichée, actes attendus

La DGFIP répète que le contrôle fiscal est une priorité.

Mais sur le terrain, les paroles ne suivent pas les actes : aucun moyen humain, aucun renfort. En Guadeloupe, la volonté locale existe — elle est portée par la direction régionale et soutenue par les syndicats. Ce qui manque, c'est la décision politique de la Direction générale : autoriser enfin des recrutements de cadres A et A+ pour renforcer les équipes.

Et pendant qu'on parle de renforcement, on supprime le PCE !

Résultat : une BDV et une antenne DIRCOFI asphyxiées, une double fiscalité Guadeloupe / Saint-Martin, et une deuxième brigade annoncée... sans effectifs supplémentaires.

C'est un non-sens ! On ne peut pas "faire plus" avec toujours moins.

Une réorganisation sans moyens, c'est un recul déguisé en réforme.

À 30 minutes d'avion d'ici, Saint-Martin reste un quasi-paradis fiscal, 60 % d'entreprises locales sont défaillantes, et la BCR n'a même pas la main sur ses propres contrôles.

Où est la cohérence ? Où est la volonté réelle de lutter contre la fraude ?

Les agents du PCE, eux, subissent encore une réforme imposée sans concertation.

La CGT le dit fermement : pas un emploi ne doit disparaître, pas une compétence ne doit se perdre.

5. PRS : une expérimentation à bout de souffle

Au Lamentin, l'expérimentation PRS tourne à la débâcle : 30 000 dossiers en attente, 1 400 Comptes d'Imputation Provisoire non traités, un recouvrement en chute libre, du matériel défaillant et des agents au bord de la rupture.

Ce qui devait être une "phase test" est devenu une crise ouverte.

Sans moyens, sans pilotage, sans écoute — le PRS court à l'échec.

La Guadeloupe ne peut pas rester le laboratoire des réformes bancales. Il est temps d'écouter les agents et de remettre de la cohérence, du sens et des moyens dans l'action publique.

6. VSC : invisibles mais indispensables

Les Volontaires du Service Civique représentent plus de 10 % des effectifs, et pourtant, ils restent invisibles, précaires, exclus de la vie collective. Ils assurent des missions de titulaires sans en avoir les droits ni la reconnaissance.

C'est inacceptable.

Derrière chaque VSC, il y a un·e agent·e en devenir. Il faut les former, les encadrer, les intégrer et les respecter. La précarité ne peut pas être un mode de gestion durable du service public.

7. Responsabilité financière des gestionnaires publics : l'urgence d'une protection

Deux ans après la mise en place du nouveau régime de responsabilité financière, ses dérives apparaissent au grand jour : des poursuites disproportionnées, des sanctions sévères, et des agents publics laissés sans protection.

Pire encore : la protection fonctionnelle ne peut aujourd'hui leur être accordée. Ainsi, celles et ceux qui agissent pour l'État et les collectivités sont exposés seuls, sans soutien, face aux risques financiers et disciplinaires.

Ce vide juridique installe un climat de peur, freine l'action publique et décourage la prise d'initiative. Les gestionnaires publics ne peuvent plus exercer sereinement leurs missions d'intérêt général.

La CGT alerte : sans réforme rapide, c'est toute l'efficacité du service public qui est menacée.

Nous demandons :

- **la protection fonctionnelle pour les agent·e·s mis en cause,**
- **la garantie d'un équilibre entre responsabilité et sécurité juridique,**
- **la restauration de la confiance, indispensable à l'efficacité de l'action publique.**

Les agent·e·s n'attendent pas l'impunité. Ils exigent la justice et le respect de leur engagement au service de tous.

8. Formation et déplacements : investir dans les compétences

Les restrictions sur les formations dans l'hexagone sont incompréhensibles. Former, c'est renforcer la compétence, c'est améliorer le service public, pas alourdir les dépenses.

Les agent·e·s doivent pouvoir se former partout où cela est utile, sans obstacle administratif ni coût à leur charge.

Nous demandons la prise en charge intégrale des billets d'avion pour les stagiaires ultramarins.

De même, certaines formations pourraient être réorganisées en Île-de-France, au lieu d'être fléchées à l'inter-région, afin de réduire les coûts et la fatigue. Investir dans la formation, c'est investir dans la qualité du service public.

9.Santé, conditions de travail et dignité des agents

Madame la Directrice Générale, la santé au travail ne peut plus être la variable d'ajustement de la DGFIP.

Le jour de carence, la perte de rémunération en congé maladie, la suppression de la majoration de traitement en CLM ou CLD, tout cela mine la confiance des agent·e·s et les fragilise.

Nous demandons le rétablissement intégral de la majoration de traitement, conformément au Code général de la fonction publique.

Et que dire de la situation du médecin de prévention ?

Depuis trop longtemps, les agent·e·s sont livré·e·s à eux-mêmes, sans suivi médical, alors que les risques psychosociaux explosent.

Il faut un médecin de prévention stable, compétent et à plein temps.

Les agent·e·s ont droit à un véritable accompagnement, pas à un dispositif fantôme.

10. Pouvoir d'achat et carrières : rendre justice au travail

Face à la vie chère, à l'inflation et au gel du point d'indice, les agents·e·s s'appauvrissent.

Chaque mois, ils voient leur pouvoir d'achat reculer.

C'est insupportable, et c'est injuste.

La CGT Finances Publiques revendique :

- **une revalorisation du point d'indice,**
- **une hausse du titre-restaurant,**
- **et une ouverture élargie de la promotion interne, notamment vers le grade d'inspecteur.**

La reconnaissance, ce n'est pas un mot creux : c'est une carrière qui avance, un salaire qui permet de vivre, et une administration qui tient ses promesses.

11. Sécurité et anonymat : protéger ceux qui servent

En Guadeloupe, la sécurité des agent·e·s n'est plus garantie.

Dans un contexte de tensions sociales et de violences croissantes, nos collègues continuent d'exercer leurs missions avec leurs véhicules personnels, sans anonymat ni protection.

Nous demandons des moyens matériels adaptés, respectueux de l'environnement, garantissant l'anonymat et la sécurité de celles et ceux qui sont en première ligne.

Servir la République ne doit jamais être un risque personnel.

12. Pour un service public fort, vivant et ancré localement

Madame la Directrice Générale, la Guadeloupe doit être pleinement actrice du réseau DGFIP. Nous refusons d'être un simple relai administratif, dépendant de décisions prises à des milliers de kilomètres.

Nous demandons :

- **la création d'un centre de contacts des particuliers et des professionnels en Guadeloupe,**
- **et le renforcement de la gestion locale, pour que les décisions soient prises ici, au plus près des besoins du territoire.**

C'est ainsi que nous redonnerons sens, efficacité et fierté à l'action publique.

Conclusion – Pour une DGFIP juste, humaine et exemplaire

Madame la Directrice Générale,

les agentes et agents des Finances Publiques de Guadeloupe ne demandent ni privilèges, ni faveurs. Ils demandent justice, respect et reconnaissance.

Nous voulons une DGFIP qui tienne compte des réalités ultramarines, qui protège ses agent·e·s et qui croie encore dans la force du service public.

Nous ne serons ni dociles ni résigné·e·s. Nous resterons critiques, engagé·e·s et combattives et combattifs, parce que nous croyons à une DGFIP au service des agent·e·s et des usagers, pas des logiques comptables. C'est tout le sens du combat de la CGT.

Le Secrétaire Général

BERTIN CHENILCO